

La Direction générale de l'armement (DGA) a qualifié le 30 janvier 2017 le standard initial des nouveaux véhicules lourds des forces spéciales françaises (PLFS). Les premiers PLFS ont été livrés dès le 1er février 2017. Ces véhicules font partie d'un premier lot de 25 exemplaires destiné à répondre aux besoins les plus urgents. En seulement 13 mois ils ont été développés et assemblés par Renault Trucks Defense (RTD), testés et qualifiés par la DGA. Ils équiperont l'ensemble des forces spéciales qui emploient actuellement un parc hétéroclite de véhicules particulièrement sollicités en opérations extérieures.

La DGA a notifié le marché des véhicules pour forces spéciales à RTD fin 2015. Le programme des véhicules pour les forces spéciales répond à des besoins opérationnels des plus exigeants pour des missions de renseignement, de neutralisation, d'actions dans la profondeur en zones hostiles avec le plus de discrétion possible. Il vise à améliorer l'interopérabilité et le niveau de performance du parc de véhicules des composantes Terre, Air et Marine des forces spéciales.

Aux côtés de la société RTD, l'organisation industrielle pour la réalisation du marché des véhicules des forces spéciales comprend également les sociétés Panhard, filiale de RTD, (conception et production du véhicule léger) et Essonne Sécurité (conception et production d'équipements communs aux deux véhicules).